

**Premiers signataires, initiateurs de l'appel ci-dessous :**

Josiane Ansquer, Christine Aubéry, Jean Mary Badu, Wilfredo Barrionuevo, Yoann Bars, Jean-Pierre Battais, René Benedetti, Yvon Bourhis, Kamel Boussaid, Pierre Bray, Patrick Brossard, Marie Christine Carena, Catherine Creach, Gérard Da Sylva, Roland Dadena, Alain Delmas, Bernard Denamiel, Pierre Yves Germond, Christophe Gratigny, Abdel Haroufi, Maïté Hébert, Marc Hébert, Hélène Jacquemin, Régis Jacquot, Jean Jayet, Christian Joyeux-Bouillon, Denis Langlet, Christine Lassalle, Patrick le Goas, Roger Lemoine, Michèle Malinosky, Martine Marchand, Stéphane Masschlein, Christian Mazoyer, Eric Meurisse, Philippe Penin, Marie-Louise Pichon, Jean-Marc Pinet, Gérard Reix, Georges Rivalin, Huguette Rocton, Jacqueline Saliou, Christine Shrempp, Laurence Striby, Jean Pierre Vialle, Alice Volkiné

# **LUTTE DE CLASSE - CHARTE D'AMIENS REMETTRE LE SYNDICALISME SUR SES BASES FONDATRICES.**

Nous sommes des militants syndicalistes de sensibilités, de générations et de secteurs d'activités différents, public et privé.

Quels que soient nos expériences et nos parcours personnels, nous sommes indignés et révoltés par la dégradation brutale des conditions de vie et de travail qui touche une partie grandissante de la population. Nous sommes indignés et révoltés par les violences policières de répression contre les manifestants (syndicalistes, gilets jaunes...) et l'accumulation sans précédent des mesures liberticides contre le droit de manifester.

Nous en tirons la nécessité prioritaire d'une large discussion avec l'ensemble des syndiqués afin de remettre le syndicalisme sur ses bases fondatrices.

Nous inscrivons ce débat dans la perspective historique tracée par les fondateurs du mouvement syndical : abolition du patronat et du salariat, lutte pour l'émancipation sociale, en finir avec la domination de la finance destructrice des droits humains et des ressources de la planète.

**Aussi, nous invitons toutes celles et tous ceux qui estiment essentiel d'ouvrir la discussion, à se réunir le 1<sup>er</sup> juin 2019 à Beaugency (Loiret), lieu de naissance et d'inhumation de Robert Bothereau premier Secrétaire général de la CGT Force Ouvrière (Voir le mode d'inscription en bas du texte).**

Dans l'attente de cette réunion, nous soumettons à la discussion les points ci-dessous :

**Point 1. La première des urgences syndicales est la reconnaissance de l'urgence sociale.**

Il a fallu le mouvement des gilets jaunes pour révéler à tous, y compris à ceux qui en sont victimes, que plus de la moitié de la population dans notre pays n'arrive pas à boucler les fins de mois.

**Point 2. Il a fallu la répression gouvernementale et les violences policières pour constater que ceux qui occupent les plus hautes responsabilités dans le pays se considèrent en état de guerre permanent.**

Face à une véritable révolte contre sa politique, le gouvernement a immédiatement mis tous les moyens pour écraser celle-ci dans l'œuf.

**Point 3. Dès le premier jour, les confédérations syndicales ont refusé d'apporter leur soutien au mouvement des Gilets jaunes,**

alors même que des syndiqués étaient sur les ronds-points et dans les manifestations du samedi, et allant jusqu'à reprendre la position infamante du

gouvernement en écrivant dans leur communiqué intersyndical du 6/12/2018: « *C'est pourquoi nos organisations dénoncent toutes formes de violence dans l'expression des revendications.* » Nous affirmons que les violences subies par les manifestants relèvent de la responsabilité de la politique gouvernementale.

Au contraire les dirigeants des organisations syndicales ont opposé à la recherche d'une riposte généralisée globale la tactique des journées d'action sans lendemain et source de découragement.

#### **Point 4. L'état social exact de notre pays n'est plus au cœur, ni pris en compte par les instances syndicales.**

Les directions des confédérations n'ont-elles pas progressivement abandonné le niveau d'analyses et d'études économiques que la situation rendait nécessaire ?

Malgré l'activité réelle des secteurs économiques, il n'y jamais eu de campagnes appuyées sur des analyses et des chiffres sur la nature et la signification de la mondialisation.

En collectant les données à l'échelle internationale, cela aurait mis en évidence, pour tous, les traits caractéristiques de la mondialisation à savoir l'exacerbation de la mise en concurrence des travailleurs entre eux dans chaque usine, dans chaque pays, dans chaque continent.

La mondialisation est un résultat direct d'un recul imposé à tout le mouvement ouvrier international.

Nos organisations syndicales, leur attitude et leur action, ont-elles été dictées par la réponse à apporter à cette offensive de la finance privée ?

Y-a-t-il eu dans nos confédérations une réelle discussion des racines des caractéristiques de cette offensive capitaliste ?

La discussion sur l'élaboration d'une véritable stratégie globale de défense au niveau de la gravité de l'offensive subie a-t-elle été menée ?

Il faut bien reconnaître que non.

#### **Point 5 : Ce qu'est le modèle social français.**

Il n'est ni un modèle économique ni un nouveau système économique. C'est un compromis issu des conditions de la fin de la seconde guerre mondiale. C'est donc un équilibre instable.

#### **Point 6 : L'organisation syndicale**

En réduisant l'indépendance syndicale à celle vis à vis des partis et des programmes politiques, la libre discussion a été empêchée et a laissé la place à la domination du débat par les courants politiques agissant dans le syndicat de façon souterraine au travers de fractions organisées.

Pendant ce temps, l'offensive capitaliste s'attaquait à tous les droits syndicaux préalablement acquis. Cette offensive patronale de la finance privée, combinée à la perte massive des emplois et aux externalisations, a directement contribué à l'affaiblissement des syndicats.

Contre les conventions collectives permettant d'atténuer la concurrence entre les entreprises et les branches professionnelles, les employeurs ont mis en avant la spécificité de chacune d'entre elles pour obtenir des dérogations en leur faveur.

Du point de vue de l'exploitation, il n'y a aucune spécificité d'entreprise, en accepter le principe c'est trahir le syndicalisme confédéré à l'origine de la loi du 11 février 1950.

#### **Point 7 : Que signifie le retour aux fondamentaux ?**

Rappelons ce que disent :

##### **Extrait de l'article 1 des statuts adoptés au congrès de 1948 :**

*« La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière régie par les présents statuts, a pour but de grouper, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, toutes les organisations composées de salariés conscients de la lutte à mener contre toutes les formes d'exploitation, privées ou d'État, pour la disparition du salariat et du patronat et désireux de défendre leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels... »*

##### **Extrait de la Charte d'Amiens adoptée au congrès de la CGT de 1906**

*« Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en oeuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.*

*Le congrès précise sur les points suivants cette affirmation théorique:*

- Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc...

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme;

il prépare, l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste... »

**Extraits du rapport introductif de Robert Bothereau au Congrès constitutif de la Cgt Force Ouvrière les 12 et 13 avril 1948 au Palais de la Mutualité (Paris)**

« La première conférence nationale Force Ouvrière s'est tenue à Paris, je le rappelle, les 8 et 9 novembre derniers (1947), Je pense qu'il est utile - si cet exposé doit servir un peu l'histoire - de relire la décision prise par cette conférence, en m'excusant de cette lecture. Voilà ce qu'elle disait :

Cette conférence approuve pleinement notre position :

Devant les dangers des groupes Force Ouvrière ; « Réunie à Paris, salle Lancry, les 8 et 9 novembre 1947 ; Expression nationale du syndicalisme ouvrier indépendant ;

Affirme que l'unité ouvrière est plus que jamais nécessaire ;

Déclare que cette unité ne pourrait résister à la politisation des organisations syndicales ;

Rappelle l'impérieuse nécessité, pour le syndicalisme, de se déterminer lui-même à l'endroit de tous problèmes de sa compétence dont il juge utile de se saisir, ce qui implique qu'il ait la pleine maîtrise de sa structure de son administration et de ses actes, selon l'esprit ayant inspiré en 1906 le Congrès Confédéral d'Amiens ;

**Se déclare également en plein accord avec la Charte d'Unité de 1936, devenue préambule des statuts de la C.G.T., selon quoi le mouvement syndical ne peut s'isoler dans la nation et lui reconnaît, en conséquence, le droit de provoquer des rapprochements ou des collaborations en vue d'une action déterminée ;**

1) « Pour nous, anciens confédérés, anciens minoritaires de la CGT, pour nous syndicalistes Force Ouvrière, le syndicalisme est une fin en soi. Pour nous, le mouvement syndical doit se déterminer lui-même, et se déterminer lui seul, en

dehors de toute influence politique et ne jamais servir les intérêts d'un parti politique. »

2) « Nous avons pensé que nos amis réagiraient et, d'accord avec nous, feraient l'effort nécessaire pour reconquérir la CGT, ou plus exactement, pour la rendre aux syndicalistes, pour lui redonner son véritable visage. Nous n'avons pas voulu agir seuls. Nous avons décidé de réunir en une conférence nationale les groupes « Force Ouvrière », nos camarades responsables de ces groupes, soit sur le plan territorial, soit sur le plan professionnel. La première conférence nationale de Force Ouvrière s'est tenue à Paris, je le rappelle, les 8 et 9 novembre derniers (1947). »

Les fondateurs de la CGT à Limoges en 1895 se sont prononcés ouvertement pour l'absolue nécessité de la réorganisation économique et sociale de toute la société. Au nom de quelle conception les appareils syndicaux ont-ils abandonné ce rôle?

En renonçant dans l'activité syndicale à illustrer les divisions de la société en classes sociales aux intérêts contradictoires et distincts, les directions confédérales ont contribué à semer la confusion.

La conscience de classe n'est-elle pas une nécessité pour tout syndiqué sollicitant un mandat ?

En renonçant à cet objectif historique, les organisations n'ont-elles pas semé l'illusion que tous ces acquis n'étaient qu'une justice sociale octroyée et éternelle et non l'enjeu central et permanent de toutes les luttes passées et à venir ?

## **Point 8 : A l'échelle internationale.**

Remettre le syndicalisme sur ses bases fondatrices doit commencer par un bilan. La CISL s'est créé au lendemain de la seconde guerre mondiale afin de résister à l'entrisme du parti communiste et du mouvement chrétien dans le mouvement syndical international.

Le 1er novembre 2006, la CISL s'est dissoute pour se fondre avec la FSM et la CMT et former la CSI.

La C.S.I. n'est pas de même nature et ses statuts portent en eux le germe d'une dépendance aux organismes internationaux (OMC, ONU, FMI ...). Elle a marqué la dislocation de la solidarité internationale, notamment en direction des plus opprimés comme le peuple palestinien.

Auparavant, en 1973, malgré l'opposition de la CGT-FO, la branche européenne (CESL) de la CISL s'était transformé en CES (Confédération Européenne des syndicats). La CES s'est très vite avérée n'être rien d'autre que la courroie de transmission de la commission Européenne ayant

pour objectif de transformer les organisations syndicales en structure subsidiaire impliquée dans la mise en oeuvre des directives européennes visant à créer le fameux marché libre à l'échelle de notre continent, ce qui passe nécessairement par la destruction des droits et acquis de la classe ouvrière. Il est clair que l'affiliation à ces instances "subsidiaries" doit être revue, annulée et remplacée par de véritables liens fraternels et solidaires entre tous les syndicats libres et indépendants de tous les pays.

## En conclusion

Place à la discussion libre, sans préjugés. Ce sont les réalisations ouvrières elles-mêmes qui ont toujours été le moteur de l'élaboration des stratégies et tactiques syndicales prenant en compte l'évolution des sociétés.

Par nature, le syndicalisme est internationaliste. Le combat de chaque syndicat se développe dans

chaque pays mais sur un plan commun à toutes les classes ouvrières de tous les pays.

Nous disons, l'enjeu de cette discussion est la réponse à la nécessité absolue et urgente de briser la domination de la finance privée.

Nous réaffirmons que le temps n'est plus aux sectes ou aux groupes politiques dont les chefs dictent la conduite à tenir aux travailleurs.

Sous la pression du mouvement ouvrier naissant, la République de l'époque a garanti « *La liberté de conscience* » par l'adoption de la loi de 1905.

Cette liberté, mère de toutes les libertés est la condition indispensable à la construction d'une stratégie ouvrière indépendante.

### Le 14/03/2019

Les initiateurs de cet appel vous invitent à y souscrire en remplissant avec soin le coupon ci-dessous et à le renvoyer à :

**[retourauxfondamentaux@gmail.com](mailto:retourauxfondamentaux@gmail.com)**

## FORMULAIRE DE PRISE DE CONTACT

Ayant pris connaissance du texte : « Pour remettre le syndicalisme sur ses bases fondatrices » daté du 14/03/2019, j'apporte mon soutien à cette initiative d'une discussion d'ensemble, sans tabou ni préjugé, sans invective et dans la tradition démocratique et fraternelle.

Les initiateurs de cet appel font leur la devise « l'émancipation des travailleurs doit être l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes ».

Nous invitons celles et ceux qui, par leur signature, soutiennent cette démarche à se saisir de leur plume sans attendre la conférence pour faire part de leur contribution à cette discussion.

Afin de s'assurer que chacun puisse disposer des documents de tous, les contributions qui parviendront seront transmises au fur et à mesure à tous ceux qui auront fourni leur adresse mail à cette fin. L'application de ce point de fonctionnement sera vérifiée lors du premier point de l'ordre du jour de la rencontre.

Celles et ceux qui souhaitent être présents le 1<sup>er</sup> juin à Beaugency, voudront bien le signaler dans leur courriel de réponse. Une invitation précisant le lieu et les horaires leur sera alors adressée.

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Date de la première adhésion à un syndicat : \_\_\_\_\_

Contribution :

---

---

---

---

---